



ARTICLE

AUGUST & DEBOUZY RENFORCE SON EXPERTISE EN RESTRUCTURING AVEC L'ARRIVÉE DE VÉRONIQUE DOBELLE

| 04/09/14 |



L'équipe corporate d'August & Debouzy continue de s'étoffer et accueille Véronique Dobelle au sein du pôle restructuring en tant que Counsel. Forte de ses 23 ans passés dans un cabinet d'administrateurs judiciaires, Véronique Dobelle complète l'expertise d'August & Debouzy en matière de prévention et de procédures collectives.

Véronique Dobelle est une experte de l'univers des entreprises en difficulté. Pendant 23 ans, elle est intervenue, en tant que collaboratrice d'administrateurs judiciaires, à toutes les étapes des procédures, que ce soit en prévention (mandat ad hoc et conciliation) ou en procédure collective (redressement judiciaire). Avec pour objectif la sauvegarde et la continuation de l'activité des entreprises.

En rejoignant le 1er septembre 2014 le pôle Restructuring du département Corporate d'August & Debouzy, elle revient à ses premières amours : le conseil. « Quand l'administrateur judiciaire et ses équipes assistent une entreprise en difficulté, c'est souvent dans l'urgence et parfois trop tard, constate Véronique Dobelle. En tant qu'avocate, poste que j'ai occupé au début de ma carrière et que j'exerce à nouveau en intégrant August & Debouzy, je peux agir utilement bien en amont et avec plus d'efficacité. Et j'ai la chance de pouvoir jouer ce rôle de conseil ô combien déterminant dans un cabinet reconnu pour la qualité de ses interventions dans le domaine. »

L'expertise de Véronique Dobelle vient compléter celle du pôle restructuring, organisé autour de Pierre-Charles Ranouil, associé, et de Laurent Cotret, Counsel. Véronique Dobelle accompagne les entreprises tant en prévention que lors de procédures collectives et ce, dans un esprit de transversalité. En effet, la pratique du restructuring s'étend de plus en plus à d'autres domaines de compétences du droit des affaires, comme le contentieux, le financement, le droit social et le corporate.

« Nous sommes ravis de l'arrivée de Véronique Dobelle, commente Julien Aucomte, associé qui exerce au sein du département Corporate d'August & Debouzy. Grâce à son expérience en cabinet d'administrateurs judiciaires, elle nous apporte un éclairage et une expertise complémentaires aux nôtres dans un domaine où nos clients nous sollicitent de plus en plus. »

Avis partagé par Pierre-Charles Ranouil, associé à l'origine de la création du pôle Restructuring : « Cette arrivée vient renforcer l'expertise de ce pôle en pleine expansion. August & Debouzy se donne ainsi les moyens de ses ambitions afin de conforter son positionnement et sa place sur le marché. »

L'offre en matière de corporate est en effet un axe stratégique pour August & Debouzy qui s'adjoit régulièrement les compétences de professionnels expérimentés. C'est ainsi que David Malamed, associé, a rejoint le cabinet en janvier dernier tout comme Julien Wagmann en septembre 2013 en tant que Counsel.

À propos de Véronique Dobelle :

Véronique Dobelle est diplômée d'une maîtrise en Droit des affaires (Université de Lyon III – 1987). Elle devient membre du barreau de Paris en 1992.

De 1988 à 1990, elle débute sa carrière en tant qu'avocat conseil au sein du cabinet Orlando Conseil Associés puis du cabinet international Monceau Paris. En 1991, elle intègre le cabinet d'administrateurs judiciaires Meille Valliot, devenu depuis Valliot Le Guernevé Abitbol, avant de rejoindre, en 2014, le cabinet August & Debouzy.

